



Réception fin de chantier garage

Par **plu78**, le **09/02/2019** à **11:48**

Bonjour,
J'ai fait construire via une entreprise un garage attenant à ma maison.
L'entreprise m'a fixée une date de réception fin de chantier et paiement du solde.
Tous les postes ont été réalisés mais certains pas complètement (manque des scellements, détérioration de bordures de jardin lors des travaux pas réparées)
Ai je le droit:
- de retenir 5% du montant du contrat?
- ou de retenir une somme estimée au coup des travaux qui restent à finir?
merci

Par **chaber**, le **09/02/2019** à **13:22**

bonjour
Lors de la réception il vous faire les réserves sur les finitions non exécutées en retenant les 5% qui vous verserez à la fin complète des travaux